

**Éric MARTINEZ
Manon LONGUEVILLE**

*Huissiers de Justice Associés
Qualifiés Commissaires de Justice*

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**3Bis-5 Rue Jean Jaurès
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Tél : 01.69.49.65.49
accueil@cd-justitia.fr**

**SAS CD JUSTITIA**

E.MARTINEZ

M.LONGUEVILLE

Huissiers de Justice Associés

Office d'Epinay-Sous-Sénart

5, rue Jean Jaurès

91860 EPINAY-SOUS-SENART

Tél : 01.69.49.65.49

Fax : 01.69.49.65.40

accueil@cd-justitia.fr

www.cd-justitia.fr

Compte bancaire

IBAN : FR76 3000 4009 1100 0100 1498 585
BIC ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE
EXPEDITION**

COUT ACTE	
EMOLUMENT ART. R444-3	219,16
TRANSPORT	7,67
VAC A444-24	297,60
HT	524,43
TVA 20,00 %	104,89
Affranchissement	2,20
TAXE FORFAITAIRE	
Art.302 bis Y CGI	
TTC	631,52

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE TROIS SEPTEMBRE****A LA REQUETE DE**

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES SECONDAIRE DE LA RESIDENCE LAVOISIER 48 sise à GRIGNY (91) 2-4-8-10 Rue Lavoisier, représenté par Maitre Florence TULIER – POLGE, Administrateur Judiciaire domiciliée immeuble « Le Mazière ». 1, rue René Cassin 91000 EVRY, agissant en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété en difficulté avec tous les pouvoirs de l'assemblée générale des copropriétaires à l'exception de ceux du conseil syndical et de ceux prévus aux articles 26 a et 26 b de la Loi du 10 Juillet 1965 dûment habilitée à poursuivre la vente par décision de l'administrateur provisoire de la copropriété en date du 11 mai 2021 - résolution numéro 1.

Ayant pour avocat Maitre Michel MIORINI membre de la SELAS Avocats associés MIORINI, Avocat au barreau de l'ESSONNE domicilié résidence « Le Féray » 4, rue Féray BP 16 (91100) CORBEIL ESSONNES CEDEX, lequel se constitue et occupe sur les présentes poursuites de la saisie immobilière et de ses suites, et au cabinet de laquelle pourront être notifiés tous actes relatifs, offres réelles ou toutes significations à la présente procédure.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Manon LONGUEVILLE, Huissier de Justice associée auprès de la SAS CD JUSTITIA, en résidence à EPINAY-SOUS-SENART (Essonne), 3 bis-5 rue Jean Jaurès, soussignée,



AGISSANT EN VERTU :

De la grosse dûment en forme exécutoire d'un jugement rendu par le tribunal judiciaire d'Evry en date du 02 juin 2020, signifié et devenu définitif ainsi que l'atteste le certificat de non appel délivré par Monsieur le Greffier en Chef de la Cour d'Appel de Paris en date du 28 Aout 2020.

D'un commandement de payer valant saisie immobilière avec avertissement et sommation signifié à par acte du ministère de Maitre Manon Longueville, Huissier de Justice Associée auprès de la SAS CD JUSTITIA en date du 12 aout 2021 et demeuré à ce jour infructueux.

Des dispositions des articles R 311-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

Me suis transportée ce jour sur la commune de GRIGNY (91350) 2, rue Lavoisier, à l'effet de dresser le Procès-Verbal descriptif du dit bien immobilier et appartenant à :

- né le 06 juillet 1980 à JEFFNA (Sri Lanka), de
nationalité française époux de sous le régime de la
séparation de biens demeurant appartement 02 bâtiment 3 au 2, rue Lavoisier 91350
GRIGNY

Dont le requérant se propose de poursuivre la vente judiciaire.

Là étant en présence de :

- la société SBV. EXPERTISES, représentée par Monsieur Bruno VERDIER dont le siège social est 18 Domaine du Bois de la Garenne 77760 ACHERES LA FORET

Les opérations de description ont débuté à 08 heures 45 pour se terminer à 11 heures 30.

I. DESIGNATION GENERALE

Sur la commune de GRIGNY (91350) 2, rue Lavoisier

1. Présentation du bien

Désignation générale de l'immeuble

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendent d'un ensemble immobilier dénommé « GRIGNY II » situés à 91350 GRIGNY (ESSONNE).

Ce lot est cadastré tel qu'indiqué dans le commandement immobilier précédemment cité et auquel il convient de se reporter.

Désignation des biens et droits immobiliers mis en vente

Adresse postale : 2 Rue Lavoisier.

Lot numéro 480.599 : dans le bâtiment N3, escalier unique au neuvième étage, à droite en sortant de l'ascenseur : une chambre de service et les 86/5 000 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 480.601 : dans le bâtiment N3, escalier unique au neuvième étage, à droite en sortant de l'ascenseur : un appartement de trois pièces principales comprenant entrée, cuisine, loggia, dégagement, rangement, salle de bain et WC et les 539/5 000 000 de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 480.471 : dans le bâtiment N3, escalier unique, la cave portant le numéro 37 et les 17/5 000 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 480.721 : dans le programme 48 le parking numéro 51 à usage de voiture et les 25/5 000 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Est tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent existent, s'étendent, poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances dépendances et immeuble par destination, constructions et ouvrages, tous biens, servitudes et mitoyennetés, droits et actions quelconques y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

Observation :

Le dit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'une refonte de l'état descriptif de division reçu par Maitre HUBER, Notaire à VERSAILLES (78000) en date du 05 septembre 1969, publié au deuxième bureau des hypothèques de Corbeil Essonne le 03 novembre 1969, volume 16 079 numéro 2, modifié à de nombreuses reprises aux termes de divers actes notariés jusqu'au terme d'un acte reçu par Maitre Caroline ARCHAMBAULT, Notaire à Paris en date du 12 décembre 2019, publié aux services de la publicité foncière de Corbeil 2 le 16 janvier 2020, 91 04 P 2 Volume 20 20 P numéro 00 427.

1. Origine de Propriété

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés appartiennent à *Monsieur AJASMAN Anthonipillay* par suite de l'acquisition qu'il en a faite suivant acte de vente reçu par Maitre Michel MARTIN, Notaire à Montlhéry (91) en date du 22 septembre 2015, publié au service de la publicité foncière de Corbeil II le 13 octobre 2015 sous les références 9104 P02, volume 2015 P numéro 6634.

2. Conditions d'occupation

L'appartement est actuellement occupé par , son épouse et leur enfant de 5 ans.

Le montant de la taxe foncière est d'environ 1200 €.

Les charges de copropriété s'élèvent à 350,00 €.

Le syndic de copropriété est représenté par l'administrateur provisoire de la copropriété Maitre Florence TULLIER-POLGE - Immeuble Le Mazière, Rue René Cassin 91000 EVRY COURCOURONNES.

3. Situation géographique

L'appartement se trouve dans l'ensemble immobilier dénommé « GRIGNY II » situé à proximité du centre commercial qui porte le même nom.

L'accès à la station RER de GRIGNY est proche d'environ 5 minutes en partant du pied du bâtiment.

On accède au centre – ville de GRIGNY par la route de Corbeil située à environ 1 km.

Le centre-ville, la mairie et la poste sont accessibles par la route de Corbeil passant au droit de l'ensemble immobilier et dessert le centre-ville de Grigny par un service de bus.

Le tout se trouve à environ un kilomètre.

Une école maternelle est présente à proximité.

Le collège Pablo Neruda est situé à 500 mètres à pied à proximité également du commissariat de police, annexe de la ville.

L'accès à l'autoroute A6 dans les deux sens Paris et Lyon se situe à environ un kilomètre et demi et est commandé par la départementale D 310 passant à proximité de l'ensemble immobilier.

L'appartement se situe 9ème étage de l'immeuble N°2.

L'immeuble dispose d'un chauffage central et de l'eau commune.





II- DESCRIPTION DETAILLEE

Les lots 480.599 et 480.601 sont réunis en un appartement comportant : salon/salle à manger, deux chambres, cuisine, entrée, WC et salle de bains.

Entrée :

Sol : carrelage.

Parois murales : peinture.

Plafond : peinture.

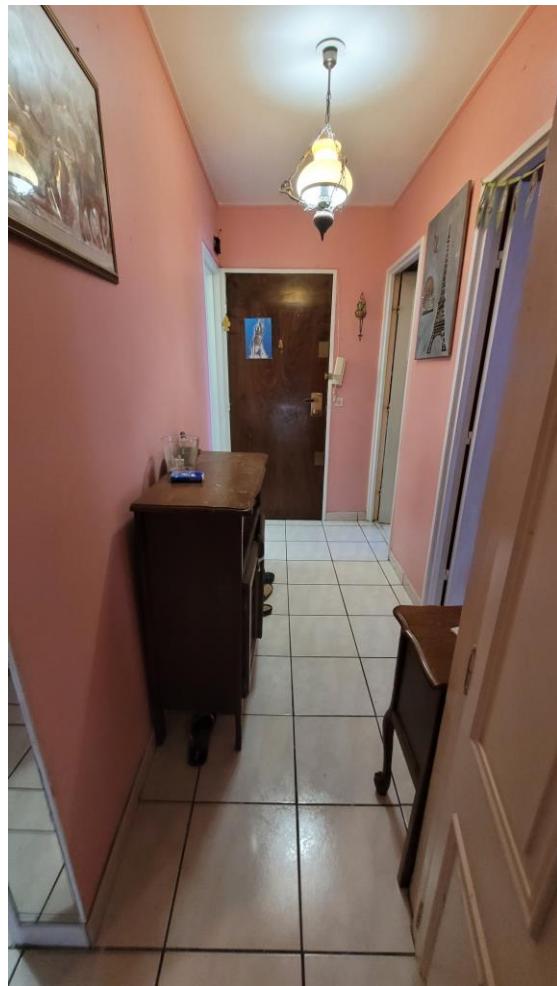
Cette pièce est équipée de :

Une porte palière.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Un interphone.

Un point lumineux en plafond.

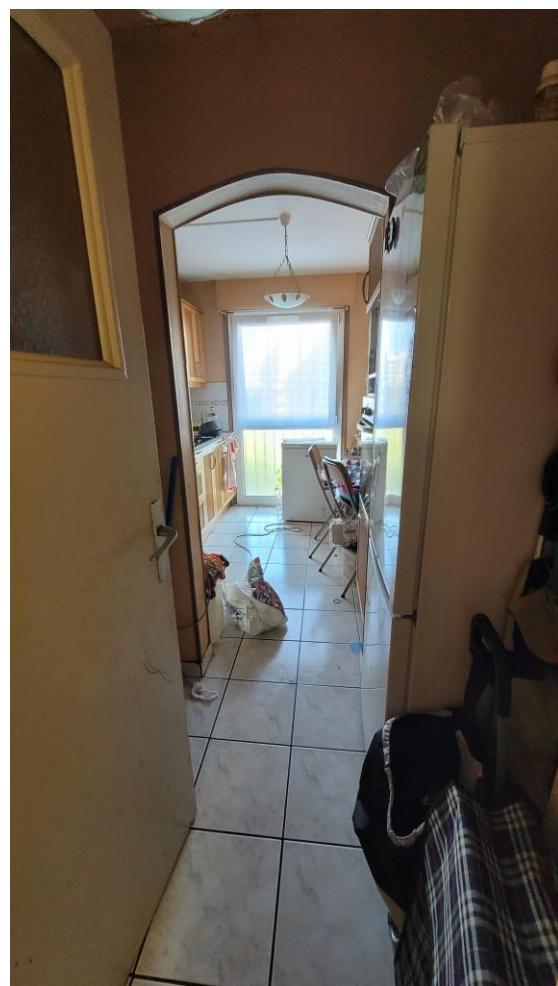


Cuisine :

Sol : carrelage.
Parois murales : toile peinte.
Plafond : plâtre peint.

Cette pièce est équipée de :

Une porte de communication avec l'entrée.
Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.
Deux points lumineux en plafond.
Une fenêtre PVC un vantail, intérieur vitré.
Une cuisine aménagée avec des placards hauts et des placards bas.
Une vasque deux bacs alimentée en eau chaude - eau froide par un bloc de robinetterie.
Un ensemble d'électro-ménager.
Un bandeau de carrelage au niveau des meubles de cuisine.





Cabinet de toilette :

Sol : carrelage.

Parois murales : peinture.

Plafond : peinture.

Présence de marques d'humidité et de traces d'infiltrations.

Cette pièce est équipée de :

Un cabinet de toilette avec réservoir à effet de chasse d'eau.

Un abattant et un couvercle.

Un interrupteur.

Un point lumineux.

Une porte de communication.



Dégagement avec placard :

Sol : carrelage.

Parois murales et plafond : peinture.

Cette pièce est équipée de :

Un point lumineux.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Un placard trois portes.



Séjour - salle à manger:

Sol : carrelage.

Parois murales : peinture.

Plafond : peinture.

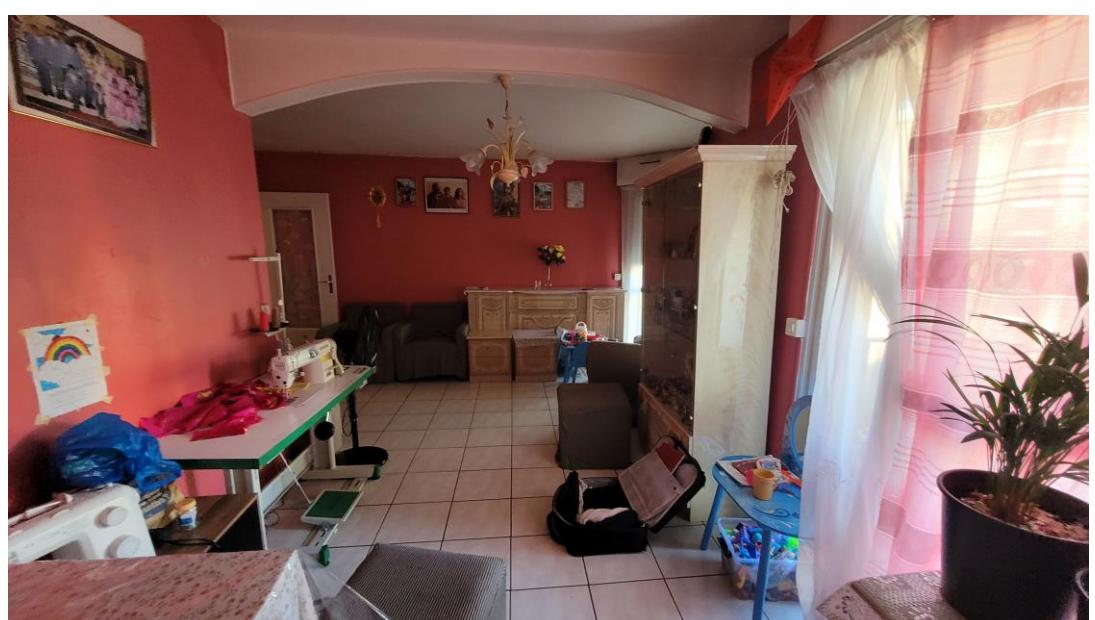
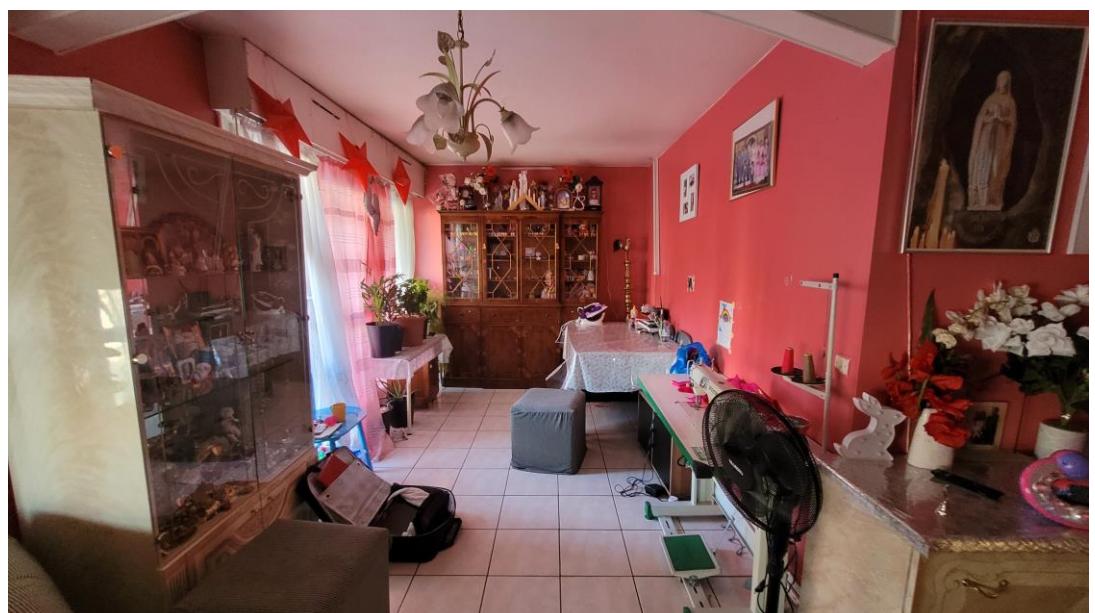
Cette pièce est équipée de :

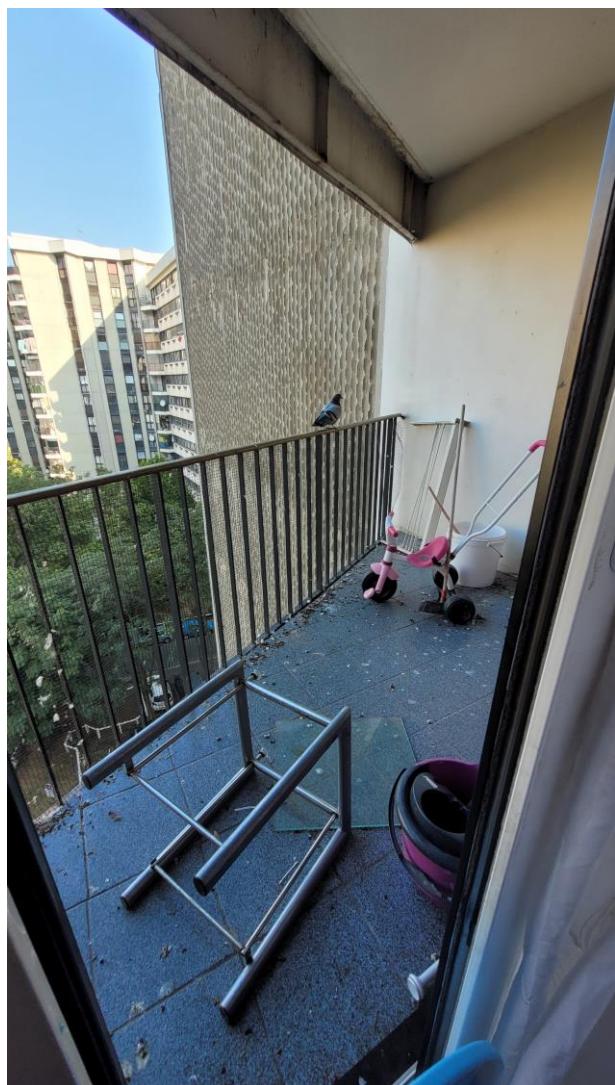
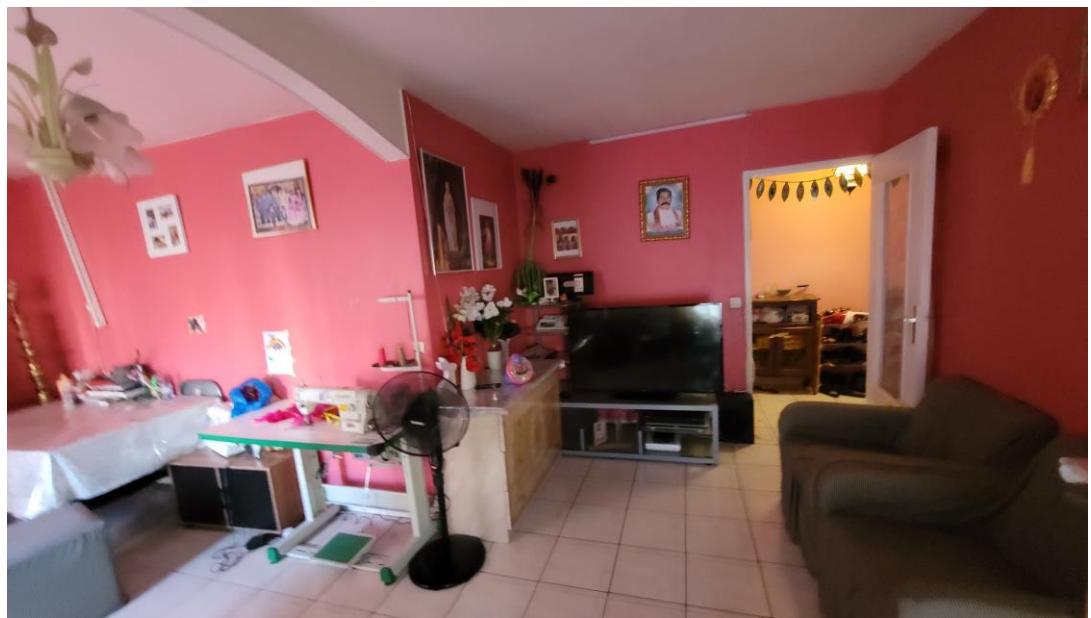
Une porte fenêtre PVC deux vantaux, intérieur vitré surplombé par un coffrage qui renferme un volet électrique.

Une porte fenêtre PVC, porte coulissante surplombée par un coffrage qui renferme le volet roulant et donnant sur un balcon.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Un point lumineux en plafond.





Chambre 1 :

Sol : parquet.

Parois murales : papier peint.

Plafond : peinture.

La pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Une porte fenêtre PVC, deux vantaux, intérieur vitré.



Chambre 2 :

Sol : parquet.

Parois murales : papier peint.

Plafond : toile peinte.

La pièce est équipée de :

Une porte de communication avec le dégagement.

Un ensemble d'interrupteurs et de prises électriques.

Une fenêtre PVC, deux vantaux, intérieur vitré surplombée par le coffrage qui renferme le volet roulant.



Dressing :

Sol : dépourvu de revêtement.

Parois murales : papier peint.

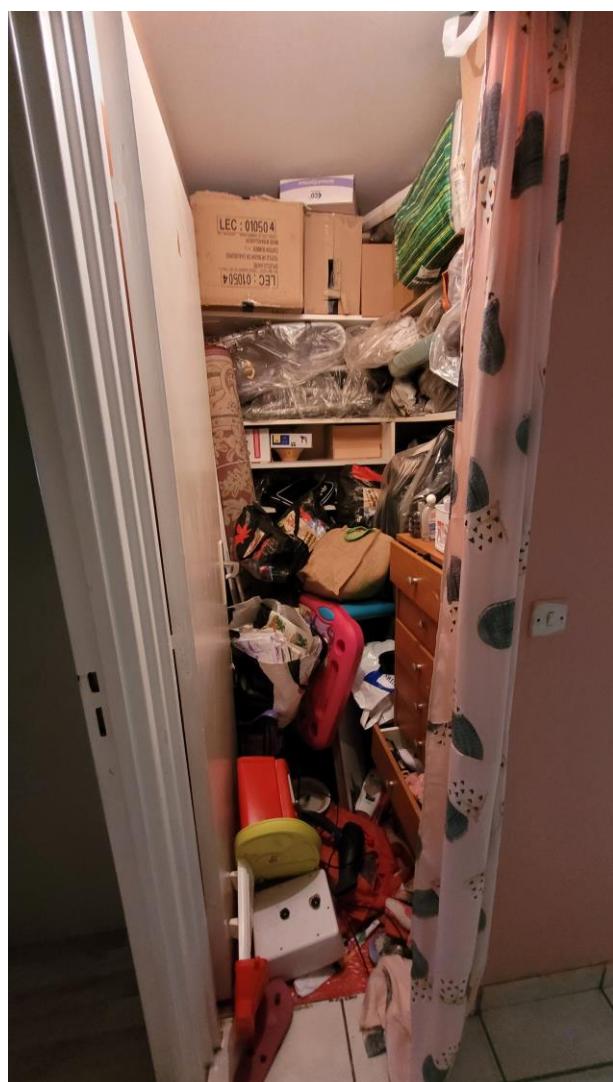
Plafond : peinture.

La pièce est équipée de :

Une porte de communication.

Un ensemble de rangement avec étagères.

Un point lumineux au-dessus de la porte.



Salle de bain :

Sol : carrelage.

Parois murales : carrelage aux $\frac{3}{4}$ et le reste est revêtu de peinture.

L'ensemble est sinistré par des infiltrations.

Plafond : peinture sinistrée par les infiltrations.

La pièce est équipée de :

Une porte de communication en bois.

Une aération.

Un lavabo émaillé fixé à la paroi murale alimenté en eau chaude - eau froide par un bloc de robinetterie.

Une baignoire émaillée alimentée en eau chaude - eau froide par un bloc de robinetterie.

L'ensemble est en mauvais état général.



III- RAPPORTS D'EXPERTISES

Les rapports sont annexés au présent procès-verbal de description.

RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS
ATTESTATION DE SURFACE PRIVATIVE (CARREZ)

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.
ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Le présent procès-verbal de Description a été rédigé sur 19 pages.

Manon Longueville

Huissier de justice

